

AIT : le plus proche voisin de l'AVC

R.H.A

Libreville/Gabon

UN Accident ischémique transitoire (AIT) est un accident cérébral dont les symptômes, parfois furtifs, passent inaperçus. Pourtant, ils représentent de

véritables signaux d'alerte, puisque près d'un tiers des accidents ischémiques durables ou infarctus cérébraux sont précédés d'un tel épisode.

Les symptômes des AIT sont brefs et durent, par définition, moins de 24 heures. Ils se manifestent par la paralysie d'un mem-

bre ou d'un côté, la baisse brutale, voire unilatérale de la vision ou vision double, des troubles de la sensibilité d'un membre ou d'un côté et du langage. Dans ce cas, la victime éprouve des difficultés pour s'exprimer aisément. En général, ces différents troubles disparaissent et

ne laissent aucune séquelle. Mais il faut mentionner que la survenue d'un ou plusieurs AIT multiplie considérablement le risque d'accidents vasculaires cérébraux, avec des troubles persistants au-delà de 24 heures et pouvant entraîner des séquelles physiques et in-

tellectuelles dans certains cas.

Selon les spécialistes de cette maladie, une personne victime d'un ou de plusieurs AIT a 9,5 fois plus de risque d'avoir un AVC, qu'une autre du même âge et du même sexe n'en ayant jamais eu. Ainsi, loin de négliger ces

signes et malgré un rapide retour à la normale, les AIT constituent une urgence et doivent amener à consulter un médecin dans les plus brefs délais. Une prise en charge rapide permet d'enrayer l'évolution vers un accident aux conséquences regrettables.

Des symptômes...

R.H.A

Libreville/Gabon

LES signes annonciateurs

d'un accident vasculaire cérébral sont multiples. Ils peuvent se présenter sous diverses formes:

- un engourdissement du visage : impossibilité de

sourire, la lèvre est tombante d'un côté ;

- une perte de force ou un engourdissement du membre supérieur (impossibilité de lever le

bras) ;

- un trouble de la parole : difficulté à parler ou à répéter une phrase ;
- une difficulté à comprendre son interlocuteur ;

- un engourdissement ou une faiblesse de la jambe ;
- une perte soudaine de l'équilibre : instabilité en marchant, comme en cas d'ivresse ;

- un mal de tête intense, brutal et inhabituel ;
- un problème de vision, même temporaire : perte de la vue d'un œil ou vision double.

...et des séquelles

R.H.A

Libreville/Gabon

PEU importe le côté du cerveau atteint, l'AVC n'emporte jamais tous ses bagages avec lui. Il peut, entre autres, entraîner les

séquelles telles que la dépression provoquée par des sentiments de tristesse et de dévalorisation, ainsi que la perte d'intérêt pour les choses ou les personnes de son entourage, qui sont des indications parmi tant d'autres qu'un survivant peut exprimer. Il y a aussi la labilité émo-

tionnelle. Ce terme est utilisé pour décrire la perte de la maîtrise des émotions chez de nombreux survivants de l'AVC. Le survivant peut avoir des sautes d'humeur, y compris rire ou pleurer à des moments inattendus, ou se sentir en colère ou irrité sans raison. Avec le temps,

les victimes parviennent souvent à mieux maîtriser leurs émotions et la labilité émotionnelle peut s'estomper ou disparaître complètement. Il existe aussi l'incontinence urinaire, une affection qui est fréquente p e n d a n t les premiers temps sui-

vant un AVC. Puis, certaines douleurs font irruption dans l'organisme des patients. Dans ces cas, les personnes ayant survécu à un AVC peuvent ressentir des douleurs pour diverses raisons. Celles-ci sont souvent causées par des dommages aux nerfs, des plaies de lit ou une ar-

ticulation qui ne bouge pas. Enfin, après un AVC, bien des gens se sentent exceptionnellement fatigués, à cause de l'énergie supplémentaire qu'ils doivent fournir pour faire face à des multiples changements physiques et émotionnels.

Prise en charge : la croix et la bannière

Anita Jordanah TSOUNBA

Libreville/Gabon

SI la prise en charge des AVC dans le monde a connu des avancées considérables, notamment une réduction de 20% du taux de mortalité et celui des séquelles, au Gabon, celle-ci fait encore partie des équations à plusieurs inconnues. Au nombre desquelles l'insuffisance de plateaux techniques, d'un personnel de prise en charge qualifié, des revenus et de la couverture sanitaire des patients.

« Ici, nous n'avons pas d'unité de neurologie vasculaire qui prend en charge les AVC. Derrière cette prise

en charge urgente des AVC, il y a la thrombolyse que nous ne faisons pas encore ici. Or, cet examen devrait se faire dans un délai de 4 h 30 après le début. Ailleurs, c'est ce qui permet de minimiser les déficits post-AVC. Quant il s'agit d'un cas de thrombose de grosses artères, telle que la carotide, par exemple, si celle-ci est à plus de 70%, on effectue une andarectomie, ou une chirurgie vasculaire. Mais malheureusement ici, nous n'en faisons pas non plus. Ce type de malade est donc souvent évacué», explique le Dr Gertrude Mouangue Minso.

Outre les plateaux techniques, pour une population estimée à plus d'un million deux cent mille habitants, seule une équipe



Photo : Jocelyn Abila

Une équipe de moins dix personnes seulement (cardiologues et neurologues) intervient pour la prise en charge des patients de l'AVC au Gabon.

de moins de dix (10) spécialistes (cardiologues et neurologues) intervient pour la prise en charge des patients d'AVC sur toute l'étendue du pays. « Il nous arrive de recevoir des malades qui viennent de l'inté-

rieur», confie la spécialiste. De plus, le volet financier constitue un facteur crucial dans la prise en charge des malades. Entre l'achat de médicaments, les séances de kinésithérapie et le suivi médical, certains n'hési-

tent pas à interrompre des prescriptions médicales. « Par mois, il m'arrive de dépenser environ 65.000 francs, rien que pour l'achat des médicaments. Et là encore, je suis immatriculé Gabonais économiquement faible. Vous imaginez alors ce que cela coûterait à celui qui n'a pas la Cnamgs, et qui doit aussi suivre une rééducation ? Certains ne vont même pas au-delà des dix séances prises en charge par l'assurance, sur les trente prescrites par le médecin», confie un patient, rencontré au CHUL.

Aussi, malgré la directive présidentielle relative à l'urgence médicale, le traitement de l'AVC reste-t-il assez coûteux. D'autant plus qu'il s'agit d'un traitement à vie, incluant traite-

ment médical et hygiène de vie.

« Même avec la Cnamgs, le patient paie toujours le ticket modérateur. Certaines familles n'arrivent parfois pas à payer pour la réalisation du premier scanner. C'est la même chose pour toutes les explorations cardiologiques, l'échographie cardiaque, le bilan sanguin étiologique, etc. qui reviennent souvent trop chers aux familles. A cela, vous ajoutez les évacuations», explique Mme Minso.

Avant de recommander : « Il faut d'abord installer la chaîne pour que le malade soit reçu très rapidement, et que les familles aussi soient informées des mesures à prendre en situation d'AVC (...)».

Mariage



1er Mars 2014 - 1er Mars 2016

Voici déjà 2 ans que nous vivons notre heureux mariage dans la Joie, la Paix et l'Amour de Christ.

Mathieu 19 : 5-6.
Couple Claude ODJIA.

Anniversaire



Cela fait une année que tu nous combles d'amour et de bonheur, nous te souhaitons un joyeux anniversaire MOUNZEO MAGANGA Nefertiti Wildricia Ludwine Massine. Que Dieu t'accorde une longue vie, santé de fer et te comble de grâce infinie.

Ton père Hugues MOUNZEO MAGANGA, ta mère Yolène, ta grand-mère, ainsi que toute ta famille.

Anniversaire



En ce jour exceptionnel qui marque ta naissance maman Angèle, nous te souhaitons joyeux anniversaire. Que Dieu te donne longue vie et te comble de joie et de bonheur. Ton chéri Ben et tes enfants qui t'aiment.